

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 12 janvier 2024

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT et Alain SALMON
- Invitées : Mmes Brigitte DESBOIS et Magali FERRIER
MM. Arnaud PETITBOULANGER et Thierry DUDIT
- Excusés : Mme Nathalie LESDEMA
MM. Philippe AUSSEUR (Président de la LNB), Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Océane LAUNAY et Amélie MOINE
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2024-01-12 BF 7-3x3 Information Pro League 3x3 Hoops Factory edition VFIN
02	2024-01-12 BF 0-Point RH
03	2024-01-12 BF 7-3x3 Présentation strategies ranking national VFIN
04	2024-01-12 BF 4-PCT Présentation Délégation PCT VFIN
05	2024-01-12 BF Sec GI VFIN
06	2024-01-12 BF 2-PFE Présentation VFIN
07	2024-01-12 BF 5- Support de présentation Pôle PF VFIN
08	2024-01-12 BF 5-VxE Annexe Labels du 02-12-2023 au 05-01-2024 VFIN

Vendredi

1. Ouverture

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance en indiquant que nous aurions dû recevoir la Ministre des Sports devenue Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il lui adresse, au nom du Bureau Fédéral, ses félicitations pour cette nomination.

Il souhaite une bonne année à tous et informe que les vœux du personnel ont eu lieu dans la semaine.

Il souhaite une année 2024 pleinement réussie avec au moins une médaille aux Jeux Olympiques. Quelques rendez-vous sont prévus avec les joueurs et joueuses des Equipes de France Féminine et Masculine.

Une réunion aura lieu mi-mars avec Alain CONTENSOUX et Jacques COMMERES concernant, entre autres, les Jeux Olympiques et le Club France.

Le rapport de la Commission d'Enquête Parlementaire devrait être rendu la semaine prochaine.

2. Présidence

2.1. Point au national

2.1.1. Gravelines

Suite au terrible incendie qui a totalement détruit la salle du Sportica de Gravelines, la FFBB a contacté les collectivités territoriales pour leur faire part de notre solidarité et répondre à leurs besoins éventuels.

Paul MERLIOT informe que le prochain match de Betclac Elite aura lieu à Calypso, à Calais et le match suivant à Dunkerque. La Ligue des Hauts de France a mis à disposition du club de Gravelines des ballons du Pôle Espoirs pour les aider au niveau du centre de formation.

Le Bureau Fédéral renouvelle sa solidarité au club de Gravelines.

2.2. Point à l'international

2.2.1. Décisions de la Cour Européenne de Justice (ECJ) : European Superleague, International Skating Union cases, Home Ground Player

Rappel sur le projet de SuperLeague, constitué de clubs de football engagés dans les championnats nationaux, écarté dans un premier temps, et objet d'un recours introduit auprès de la Cour Européenne de Justice.

Pour interdire la participation de clubs et d'athlètes à des compétitions organisées par des organismes privés, la Cour de Justice Européenne confirme que les fédérations et ligues professionnelles doivent avoir des règlements qui ne peuvent être contraires au droit de la concurrence et que toute entrave à ces principes doit poursuivre un objectif légitime et être proportionnée aux atteintes qu'elle pourrait créer.

Si cette position n'est pas une surprise en tant que telle, le mouvement sportif institutionnel européen n'a toutefois pas été suivi par la Cour qui a écarté la reconnaissance de la "spécificité sportive" comme permettant aux fédérations de s'astreindre du droit de la concurrence du seul fait de son organisation.

Jean-Pierre SIUTAT demande que ce sujet soit porté à l'ordre du jour de la réunion de l'Union des Fédérations de Sport Professionnel (UFSP).

Home Ground Player (Joueurs Formés Localement – JFL) :

Le sport est une activité économique, la libre circulation des personnes et des travailleurs doit être respectée. Des dispositions restrictives non discriminantes peuvent être apportées aux principes fondamentaux. La règle du JFL n'a pas été considérée comme contraire aux droits de l'Union Européenne. La Cour de Justice Européenne ne s'est pas positionnée non plus en sa faveur et a renvoyé aux juridictions nationales le soin d'examiner si les réglementations prises par les fédérations et les ligues professionnelles respectaient les droits fondamentaux des juridictions européennes (à savoir, poursuivre un objectif légitime et être proportionné).

En France, le Conseil d'Etat s'est plusieurs fois positionné en faveur de la légitimité des réglementations fédérales.

Jean-Pierre SIUTAT s'interroge sur la faisabilité de la mise en place de règles de participation de Joueurs Formés Localement dans les championnats espoirs. Une étude sera faite en ce sens.

3. Performance

3.1. Équipes de France

- Equipe de France Masculine 5x5

Vincent COLLET et Boris DIAW partiront la semaine prochaine aux Etats-Unis pour rencontrer quelques joueurs.

Jacques COMMERES complète l'intervention en indiquant qu'afin de remplacer Laurent FOIREST en qualité d'assistant, Kenny ATKINSON a été nommé. Doté de multiples expériences en France, en Europe et en NBA, celui-ci répondait aux critères de recherche du staff technique.

Directeur Sportif depuis 2014, puis General Manager adjoint depuis 2021, Yann BARBITCH a exprimé le souhait de consacrer plus de temps à d'autres projets professionnels. D'un commun accord avec la fédération, il a été décidé de mettre un terme à cette collaboration.

Pour le remplacer dans ses missions, le Team France Basket a fait appel à une personne reconnue pour son expérience et son savoir-faire dans la gestion de groupe. Frédéric SARRE endossera désormais la fonction de Manager opérationnel auprès de Boris DIAW et épaulera l'ensemble du staff. Il sera en fonction dès la prochaine fenêtre internationale de février 2024.

Le début de la campagne qualificative à l'EuroBasket 2025 aura lieu le vendredi 23 février à la Brest Arena contre la Croatie puis le lundi 26 février à Tuzla, en Bosnie-Herzégovine.

Une deuxième fenêtre internationale est prévue en novembre 2024 avec 2 matchs de la France contre Chypre.

Une troisième fenêtre est prévue en février 2025 : Croatie vs France et France vs Bosnie Herzégovine.

Si les trois premiers de chaque groupe sont qualifiés, seuls les deux mieux classés dans les groupes où sont placés les co-organisateur de l'épreuve (Lettonie, Finlande, Pologne, Chypre) iront à l'Eurobasket en 2025, ce qui est donc le cas de la France dans la poule de Chypre.

- Equipe de France Féminine 5x5

Jean-Pierre SIUTAT partira à Prague du 22 au 25 février, avec Jean-Aimé TOUPANE, pour rencontrer deux joueuses.

Bien que déjà qualifiée pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 (du vendredi 26 juillet au dimanche 11 août prochain), l'Équipe de France féminine disputera tout de même un Tournoi de Qualification Olympique (TQO) du 8 au 11 février 2024 à Xi'An (Chine) et y affrontera Porto Rico, la Chine et la Nouvelle-Zélande.

La liste des 12 joueuses retenues pour participer au Tournoi de Qualification Olympique a été annoncée le 5 janvier dernier. Les Tricolores se retrouveront à Paris le dimanche 4 février et décolleront dans la foulée pour la Chine.

Nous avons constitué la meilleure équipe possible pour ce TQO, en tenant compte des états de forme physique actuels des joueuses qui sont en pleine saison avec leur club..

- Equipes de France 3x3

Les joueuses de l'Equipe de France 3x3 sont actuellement en stage à La Plagne. Elles seront ensuite en stage au CREPS de Wattignies à l'occasion du Tournoi Pro League 3x3 à Lille.

L'équipe de France 3x3 masculine effectuera quant à elle un stage de préparation à Beauvais.

Dans le cadre de la semaine NBA, Cathy MELAIN, Vincent COLLET, des joueuses et joueurs du Pôle France ont participé à divers clinics d'entraîneurs et démonstrations.

3.2. LNB

3.2.1. Protocole financier : Compte rendu de la réunion de médiation autour de la Ministre

Jean-Pierre SIUTAT et Philippe AUSSEUR ont participé à une réunion avec la Ministre des Sports le 20 décembre 2023 à l'issue de laquelle des propositions d'arbitrage financier ont été faites.

3.2.2. Protocole financier : derniers arbitrages

Jean-Pierre SIUTAT présente un document récapitulant ces arbitrages.

La FFBB a accepté la proposition de la LNB concernant les recettes (ce qui représente un effort important pour la FFBB).

Jean-Pierre SIUTAT a participé au Comité Directeur LNB cette semaine pour présenter le tableau des arbitrages financiers.

Le protocole financier doit passer à l'Assemblée Générale de la LNB puis la FFBB fera une consultation à distance de son Assemblée Générale, après adoption du protocole par le Comité Directeur, en présentant également les statuts de la LNB.

3.2.3. Point des dossiers LNB en attente

Les dossiers qui étaient en attente ont été relancés.

Les activités traditionnelles entre la FFBB et la LNB pourront reprendre dès le vote en AG LNB du protocole financier.

4. Direction Générale / Direction Technique

4.1. Point général

Alain CONTENSOUX présente la Pro League 3x3, circuit professionnel d'hiver organisé par la FFBB au sein des Hoops Factory (Lille et Toulouse) entre février et mars 2024, avec 3 étapes de qualification et une finale (garçons et filles) pour assurer la préparation aux Jeux Olympiques des Equipes de France 3x3 (voir l'annexe 1).

12 équipes masculines, dont Team Paris (13) et Versailles. 4 poules de 3, les 2 premières équipes sont qualifiées pour les ¼ Finale, matchs à élimination directe. Les 8 meilleures équipes du circuit se qualifient pour la finale à Toulouse.

8 équipes féminines dont La Plagne AURA 1 et 2, Ballistik Bordeaux et St Denis SEC. 2 poules de 4. Les 1ères équipes sont qualifiées pour les ½ Finales. Les équipes 2 et 3 jouent un ¼, les 4^e sont éliminées. Les 8 meilleures équipes du circuit sont qualifiées pour la finale à Toulouse les 30 et 31 mars 2024.

4.2. Point RH

Les Directeurs Territoriaux ont prévu d'organiser entre eux un Séminaire à la Ligue Ile de France fin janvier. La FFBB y sera présente, un rappel du fonctionnement y sera fait. Thierry DUDIT a prévenu les Présidents des Ligues Régionales.

Océane LAUNAY présente les nouveaux salariés arrivés à la FFBB et les départs (voir l'annexe 2).

Des entretiens complémentaires sont prévus par Grant Thornton avec la LNB afin de poursuivre le travail sur la cartographie des risques.

Le Comité de Pilotage AFA se réunira la semaine prochaine pour faire une présentation de la cartographie des risques au Bureau Fédéral du 2 février prochain puis validation au Comité Directeur du 16 février.

5. Délégation Haut Niveau

5.1. LFB (Ligue Féminine de Basket) / LF2

Carole FORCE informe de la tenue d'une réunion ce matin avec des représentants des clubs de LFB, des syndicats des joueurs et des entraîneurs pour voir comment se projeter par rapport à l'évolution de la LFB après les Jeux Olympiques. Plusieurs thématiques ont été abordées : les compétitions et calendriers (notamment la WNBA, les compétitions européennes et l'Opening), le marketing et la communication, la gouvernance, les évolutions réglementaires, l'accord sectoriel finalisé (la LF2 est partie prenante de cet accord sectoriel).

Jean-Pierre SIUTAT salue le travail réalisé sur l'accord sectoriel. La signature au Ministère des Sports est à programmer.

Il ajoute que lors de la réunion LFB, un vrai sujet de fond est ressorti : celui de l'attractivité. Il s'agit de voir comment rendre le basket professionnel féminin plus attractif dans un monde plus concurrentiel.

Frédérique PRUD'HOMME exprime le besoin, ressenti dans les territoires, de mieux faire connaître les équipes qui évoluent au plus haut niveau et les joueuses qui les composent.

5.1.1. Retour des clubs de LFB sur la qualité et le coût de l'arbitrage en LFB

Eddie VIATOR a réalisé un dossier sur le sujet de l'arbitrage en LFB par des arbitres de NM1. Le retour des clubs est positif. Carole FORCE propose une mise en œuvre pour la saison 2024-2025.

Validation du Bureau Fédéral.

5.2. NM1

Sur les 28 clubs, 10 n'avaient pas demandé la possibilité d'accéder à la Pro B si les résultats sportifs le leur permettaient.

Sur les 18 autres clubs ayant postulé, le Bureau Fédéral émet un avis favorable pour les 12 clubs respectant les obligations réglementaires requises pour prétendre à l'accession en 2^e division masculine professionnelle pour la saison 2024-2025 et un avis défavorable pour les 6 autres clubs ne les respectant pas.

Une réunion sera organisée la semaine prochaine avec l'ensemble des clubs, en visioconférence, avec à l'ordre du jour un point communication, un point économique, les contrats des joueurs et les jokers médicaux, l'accession en deuxième division professionnelle, l'évolution de la phase 2, l'autorisation temporaire de participation des joueurs et l'évolution de la coupe de France avec un sondage à venir.

5.3. Haut Niveau des Officiels

Paul MERLIOT :

Les arbitres de Haut-Niveau ont tous passé avec succès les tests physiques de mi-saison.

Les stages de mi-saison ont été effectués en visioconférence sur les 3 niveaux.

Marion ORTIS met un terme à l'arbitrage au niveau international féminin pour des raisons professionnelles

6. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI)

6.1. Point général

Stéphanie PIOGER : la DAJI est saisie par quelques clubs qui souhaitent se rapprocher. Une demande notamment entre St Chamond (PRO B) et Andrézieux Bouthéon (NM1) pour faire une union est en cours d'étude pour une présentation lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que deux sociétés seront auditionnées la semaine prochaine concernant la reprise du dossier assurance responsabilité individuelle accident. Un point sera fait lors d'un prochain Bureau Fédéral.

6.2. Élections FFBB 2024

6.2.1. Précisions réglementaires : la Commission des Athlètes de Haut Niveau et les collèges arbitres et entraîneurs

En attente du retour du Comité d'Éthique saisi sur les règles d'incompatibilité et de conflit d'intérêt pour une présentation au prochain Bureau Fédéral.

6.3. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER propose les modifications réglementaires suivantes :

- Création d'une disposition disciplinaire pour sanctionner les équipes dont au moins 2 joueurs auraient été sanctionnés pour un contrôle anti-dopage positif.

Accord du Bureau Fédéral.

- Ajout dans les règlements que la Commission de Qualifications Départementale valide les Autorisations Secondaires Temporaires.

Accord du Bureau Fédéral.

- Ajout que la Commission Fédérale de Discipline peut décider de notifier sa décision à la cellule signalement du Ministère des Sports pour des faits graves, afin que les autres Fédérations en soient informées.

Accord du Bureau Fédéral.

- Ajout que tout dossier non arrivé à la Commission Fédérale de Qualifications avant 17h, le vendredi, ne sera pas traité.

Accord du Bureau Fédéral.

6.4. Demandes de dérogation licence

Un joueur, licencié à Marly-le-Roi, souhaite jouer en Corse en championnat de Pré-Nationale Masculine (PNM). Sa demande a été faite après le 30 novembre compte tenu de son déménagement le 14 décembre. D'après les règlements, le joueur a une licence 2C et ne peut pas participer au championnat de PNM. Il demande donc une dérogation.

Accord exceptionnel du Bureau Fédéral de lui accorder une licence 1C compte tenu que territoire de la Corse qui n'a qu'un niveau de championnat senior masculin.

Une joueuse de Mantes la Ville, licenciée au Portugal en 2020/21, a obtenu un titre de séjour en décembre 2023 (dépôt de la demande en octobre 2023). La joueuse a fait une demande de pré-

inscription en janvier 2024, soit après le 30 novembre. Elle demande une dérogation pour jouer en Pré-Nationale.

Refus du Bureau Fédéral pour un traitement équitable des équipes engagées dans ce championnat et la stabilité des effectifs.

Un joueur, licencié dans un club avec une convention de formation rompue par le club, a participé au championnat national U 18 Elite et ne peut plus représenter un 2e club dans un championnat de France pour cette saison.

Il demande à titre dérogatoire, la possibilité d'évoluer en U18 Elite avec son nouveau club formateur.

Refus du Bureau Fédéral au motif que le joueur pourra, s'il est titulaire d'une convention de formation, évoluer en championnat Espoirs cette saison sportive.

6.5. Mesures administratives conservatoires

Un licencié, ayant la possibilité de jouer et entraîner une équipe pour la saison 2023/24, a fait l'objet d'un arrêté avec une interdiction d'exercer prise en urgence.

Stéphanie PIOGER sollicite la suspension de sa licence en urgence.

Accord du Bureau Fédéral.

7. Délégation 3x3

7.1. Point général

Jérôme PRIGENT propose deux hypothèses pour le ranking 3x3 (voir l'annexe 3).

La Commission Fédérale 3x3 propose de retenir l'orientation n° 2 qui consiste à créer le ranking avec tous les licenciés FFBB ayant un profil Play FIBA à partir de FBI et des titres de participation.

Max BRESOLIN précise que cette action est déjà prévue dans le budget SI.

Le Bureau Fédéral demande de faire une étude sur l'éventuel surcoût en RH que cela pourrait engendrer.

8. Délégation Clubs & Territoires

8.1. Point général

Pierre DEPETRIS remercie les services et Matthieu SOUCHOIS qui s'occupe du relais de la flamme olympique sur le territoire de la métropole et les territoires ultra-marins. Nathalie LESDEMA a été nommée Capitaine. Le Bureau Fédéral lui adresse ses félicitations.

8.2. Commission Clubs

Pierre DEPETRIS présente des demandes d'affiliation d'associations (voir l'annexe 4) :

- Tigy Basket.

Accord du Bureau Fédéral.

- Mind Your Experience.

Accord du Bureau Fédéral.

- Upgrade Academy. Avis favorable de la Ligue et du Comité.

Report de la décision au prochain Bureau Fédéral pour avoir plus d'informations sur le projet de cette association.

Un point est fait sur les fiches pratiques réalisées par la Commission Fédérale Clubs et disponibles sur eFFBB (voir la suite de l'annexe 4).

Concernant les données Pass'Sports, les demandes de remboursement ont été clôturées le 31 décembre 2023. La FFBB est au deuxième rang des fédérations comptabilisant le plus grand nombre de Pass'Sport délivrés (voir la suite de l'annexe 4).

8.2.1. Principes réglementaires sur les CTC

Ce point doit faire l'objet d'une étude avec la DAJI pour proposition au prochain Bureau Fédéral.

8.3. Commission Société et Mixités

Une présentation est faite des personnes inscrites, par structure, au Forum FFBB Citoyen (voir la suite de l'annexe 4).

L'identification des clubs engagés dans la performance sociale et les actions déployées a été lancée (voir la suite de l'annexe 4).

Pierre DEPETRIS propose de lancer une quatrième promotion de Dirigeantes 2024 pour la saison 2024/2025.

Accord du Bureau Fédéral.

8.4. PSF (Projet Sportif Fédéral)

Le bilan CRF 2022 au 4 janvier 2024 est présenté ainsi que le calendrier des webinaires pour la campagne 2024 (voir la suite de l'annexe 4).

9. Trésorerie

9.1. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait part de la nécessité de travailler sur le niveau du budget actuel pour maîtriser les dépenses au mieux. Des dépenses complémentaires ont été faites, liées notamment à l'inflation. Un point a été fait avec certains directeurs de Pôles, à qui il a été demandé de voir avec les Vice-Présidents s'il y avait des arbitrages à faire.

Les résultats des trois filiales seront présentés au Comité Directeur de février prochain.

9.2. Indemnités d'arbitrage – Demande de dérogation Comité de Gironde

René KIRSCH informe qu'un courrier sera adressé aux Comités concernés pour voir si le montant figurant sur FBI est bien conforme à leur dépassement.

Le Comité de Gironde demande une dérogation, le lissage des indemnités des arbitres pour toutes les catégories ayant été voté par le Comité Directeur puis l'Assemblée Générale de la Gironde pour la saison 2023/2024 et le département de la Gironde étant l'un des plus étendus de France. La Commission des Finances a demandé de modifier les montants sur FBI.

La décision est reportée au Bureau Fédéral du 2 février, le temps que les Comités reçoivent les courriers.

10. Délégation Marque

10.1. Point général

Une dizaine d'opérations de partenariat se sont tenues cette semaine entre la FFBB et la NBA, notamment un Clinic Coach le 9 janvier avec l'intervention de Cathy MELAIN et Vincent COLLET. la Finale du Challenge Benjamins avec la présence de Tony PARKER, des ateliers de Junior NBA à la FFBB.

La NBA est par ailleurs associée au Paris Basketball des animations sont organisées jusqu'à dimanche, avec un match samedi soir à l'Accor Arena entre Paris Basketball et Monaco.

Un accord commercial a été renouvelé pour deux ans avec la NBA pour la diffusion TV sur le NBA League Pass.

Agnès FAUCHARD a représenté la FFBB lors de la draft de la Jr League au gymnase Jean Jaurès.

Jean-Pierre HUNCKLER adresse les remerciements du Bureau Fédéral aux services qui ont œuvré sur cette semaine NBA.

L'exposition sur les Jeux Olympiques, sur laquelle la FFBB est présente, a ouvert à l'Hôtel de Ville de Paris.

La campagne avec les nouveaux visuels des Équipes de France a été lancée cette semaine.

Les programmes de préparation des Équipes de France pour les Jeux Olympiques seront annoncés la semaine prochaine, sauf pour l'Équipe de France Féminine pour laquelle cela sera fait après le Tournoi de Qualification Olympique.

Un partenariat a été conclu par MAIF avec un Team d'athlètes féminins pour les Jeux Olympiques. Sandrine GRUDA représente le Basket.

Le bilan des réseaux sociaux de la fédération montre une croissance importante due à nos actions en communication (1,75 millions de fans cumulés, soit 17 % de plus que l'année dernière).

11. Secrétariat Général

11.1. Point général

Thierry BALESTRIERE présente le point sur l'augmentation du nombre de licenciés clubs, avec un record historique à date de 594.786 licenciés (voir l'annexe 5).

Concernant les Rendez-Vous FFBB-Clubs, nous avons comptabilisé 267 participants lors de la réunion du 8 janvier.

La prochaine visioconférence avec les Comités et Liges est prévue le 15 janvier prochain, il convient de définir les sujets qui y seront abordés.

Il est demandé que le calendrier fédéral soit systématiquement utilisé pour toute réunion organisée à la FFBB en utilisant l'adresse calendrier@ffbb.com

Concernant les Assemblées Générales des Comités et Liges, la désignation des représentants FFBB en cours. Il en est de même sur les phases finales des championnats de France et sur les compétitions de 3x3.

12. Délégation Formation & Emploi

12.1. Point général

Christian AUGER informe que le Cabinet CERES (Centre d'Etude et de Recherche sur le Sport) est le prestataire en charge de l'enquête sur l'emploi des techniciens. L'objectif est de disposer de données précises rapidement en vue de la réécriture de nos diplômes imposée par le Ministère. Un rappel est fait des différentes étapes de cette étude (voir l'annexe 6).

Concernant les opérations de Job Dating « Du stade vers l'Emploi », tous les bilans financiers des Ligues pour l'année 2023 ont été reçus et traités.

Le travail réalisé a été salué par l'ANS (Agence Nationale du Sport).

2 opérations non effectuées en 2023 (Bourgogne-Franche Comté, Guadeloupe) ont reçu un accord des Ministères pour les reporter sur janvier 2024, reste en attente la décision quant à l'opération en Bretagne

25 opérations seront organisées en 2024 en plus de ces 3 reports. Le calendrier est en cours de finalisation.

Une réunion est prévue avec les IRFBB (Instituts Régionaux de Formation de BasketBall) pour travailler sur le LMS, la plateforme de e-learning. L'objectif est de mettre en place deux comités de projet : un sur la mise en œuvre opérationnelle du LMS, l'autre sur les modes de financement de cette opération.

L'Assemblée Générale du COSMOS s'est déroulée le 19 décembre dernier. Océane LAUNAY a été réélue membre du Conseil National du COSMOS et Pierre-Olivier CROIZAT comme suppléant. Philippe DIALLO a été réélu à la présidence.

La FFBB a reçu les félicitations de Paris 2024 pour la sélection et la préparation des arbitres et officiels pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

12.2. Commission des officiels

Arnaud PETITBOULANGER évoque l'évolution des effectifs au 1^{er} janvier concernant la deuxième année du Pacte #Tousengagés :

- Augmentation de 63 % de stagiaires par rapport à l'année dernière.
- Augmentation du nombre d'arbitres départementaux (+ 1000)

12.2.1. Rattrapage des tests physiques des arbitres de Championnat de France

Arnaud PETITBOULANGER propose, pour le rattrapage des tests physiques des arbitres de Championnat de France, de faire 2 sessions : l'une, début octobre et la deuxième avant fin décembre. En cas d'impossibilité, l'arbitre serait rétrogradé pour la fin de saison en Régionale 2, sauf en cas de présentation d'un certificat médical (voir la suite de l'annexe 6).

Accord du Bureau Fédéral.

12.2.2. Conditions de recrutement des candidats arbitres aux stages de détection de zones

Arnaud PETITBOULANGER propose la suppression du critère de niveau d'arbitrage minimal pour entrer dans le parcours national de détection (suppression de la mention « de niveau championnat de France »).

Accord du Bureau Fédéral.

12.2.3. Age des arbitres départementaux et stagiaires départementaux

Le texte du règlement des officiels était différent du texte du site internet. Il était donc nécessaire d'avoir une règle commune pour l'application du pacte et pour la protection des arbitres, ainsi que la nécessité de préciser la référence exacte de l'âge requis.

Arnaud PETITBOULANGER propose (voir la suite de l'annexe 6) :

- De fixer l'âge d'entrée en formation départementale à 14 ans.

Accord du Bureau Fédéral.

- De fixer l'âge pour être désigné à 15 ans.

Accord du Bureau Fédéral.

- De fixer l'âge pour passer l'examen à 15 ans.

Accord du Bureau Fédéral.

- Que pour la saison 2023-2024, seuls les arbitres stagiaires ayant 14 ans ou plus dans la saison soient pris en compte pour le Pacte Officiels.

Accord du Bureau Fédéral.

- Que pour la saison 2024-2025, tous les arbitres aient eu 15 ans au cours de la saison pour pouvoir être pris en compte dans les engagements du Pacte Officiels.

Accord du Bureau Fédéral.

Agnès FAUCHARD informe de la mise en place prochaine d'un groupe de travail pour étudier la passerelle entre le JAP (je Joue, j'Arbitre, je Participe) et l'arbitre départemental.

12.2.4. Modifications du pacte #TousEngagés 2024/2025

La Commission Fédérale des Officiels a reçu une demande des clubs d'être dispensés d'engagement la saison N+1 si, lors de la saison N, ils ont envoyé deux stagiaires en formation (au lieu d'un) qui ont été assidus jusqu'au bout de leur formation et qui ont passé l'examen. Cela serait une forme de crédit pour l'année suivante (voir la suite de l'annexe 6).

Il est proposé d'ajouter un crédit d'engagement d'un arbitre (ou deux arbitres) pour la saison N+1 uniquement en cas d'excédent.

Accord du Bureau Fédéral.

12.2.5. OTM HN. Changement de notation au concours

Arnaud PETITBOULANGER propose une nouvelle règle avec la mise en place d'une note éliminatoire en dessous de 10 sur 20 pour chaque évaluation (sans rattrapage), d'une note minimale exigée, après rattrapage, de 14 sur 20 pour chaque épreuve (rattrapage possible si la note est entre 10 et 14 sur 20) et l'affectation d'une note de 14 si la note de rattrapage dépasse 14 sur 20 (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

12.2.6. Règles de féminisation des REF 3x3 pour le stage national

Arnaud PETITBOULANGER présente :

- Une proposition pour le quota de refs féminins au stage national (voir la suite de l'annexe 6).

Accord du Bureau Fédéral.

- Une proposition pour le quota de refs féminins dans le groupe Elite (voir la suite de l'annexe 6).

Accord du Bureau Fédéral

Une étude est à faire concernant un questionnaire de la DAJI pour exiger ou non une autorisation des représentants légaux pour des arbitres mineurs (de moins de 16 ans ou de plus de 16 ans) désignés ou entrant en formation.

13. Délégation Pratiques Fédérales

13.1. Point général

Agnès FAUCHARD rappelle des échéances de la Commission Jeunesse et présente un point sur les Forums Mini-Basket départementaux et Régionaux (voir l'annexe 7).

Elle informe que l'application JAP (je Joue, j'Arbitre, je Participe) fonctionne et est disponible sur Android et iOS.

13.1.1. Informations

13.1.1.1. Commission Jeunesse

13.1.1.1.1. Plan d'action 2h de sport en plus au collège

La Fédération est toujours à la troisième place des fédérations œuvrant sur ce dispositif. Celui-ci sera reconduit pour une troisième année.

Une première partie du « Catal'offre », avec les offres de chaque fédération, sortira prochainement

13.1.1.2. Commission Vivre Ensemble

13.1.1.2.1. Vivre Ensemble : Labels du 02/12/2023 au 05/01/2024

Frédérique PRUD'HOMME présente l'évolution des labels sur la période du 2 décembre 2023 au 5 janvier 2024 (voir l'annexe 8).

13.1.2. Sujets à débat/décisions

13.1.2.1. Modifications réglementaires (Saison 2024-2025)

Alain SALMON présente des propositions de modifications réglementaires :

- Concernant le cahier des charges de la Coupe de France Robert BUSNEL et les sanctions à appliquer en cas de non-respect des règles de participation pour les clubs évoluant en LNB (voir la suite de l'annexe 7).

Le Bureau Fédéral décide de faire appliquer les sanctions prévues dans les règlements de la LNB pour les clubs évoluant en LNB et participant à la Coupe de France Robert BUSNEL.
--

- Concernant l'article 429 des Règlements Généraux sur la participation, avec l'ajout d'une exception pour que lorsqu'un joueur de la catégorie d'âge U20 et moins est inscrit sur la feuille de marque sans entrer en jeu, il soit considéré comme n'ayant pas participé à la rencontre (voir la suite de l'annexe 7).

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant l'article 2.1 des Règlements Sportifs Généraux sur la participation, avec l'ajout qu'un joueur inscrit sur la feuille de marque soit considéré comme ayant représenté le groupement sportif (voir la suite de l'annexe 7).

Accord du Bureau Fédéral.

- Ajout d'une définition de la notion de wild-card dans les Règlements Sportifs Généraux et l'ajout que si une wild-card en Nationale 3 n'est pas attribuée, la place vacante soit pourvue selon le ranking fédéral (voir la suite de l'annexe 7).

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant l'article 5.2 des Règlements Sportifs Généraux et les dispositions financières, modification pour que toutes les demandes de dérogation parvenant moins de deux mois avant la date de la rencontre soit payante et que soit supprimé « (gratuit jusqu'au début du championnat) ».

Accord du Bureau Fédéral.

13.1.2.2. Modifications réglementaires – Formules des Championnats de France Seniors hors Haut-Niveau (Saison 2024-2025)

Suite à la validation par le Comité Directeur de l'évolution « Les 1ers à l'issue de la phase 1 accèdent à la division supérieure à compter de la saison 2024-2025 et hors divisions HN », Alain SALMON présente des propositions de modifications réglementaires pour les formules des Championnats de France Séniors en Nationale Masculine 2, Nationale Masculine 3, Nationale Féminine 1, Nationale Féminine 2 (voir la suite de l'annexe 7).

Accord du Bureau Fédéral.

Il propose, pour les divisions NF1, NF2, NF3, NM2 et NM3, que dans le cas où une équipe classée première de sa poule à l'issue de la phase 1 ne souhaite pas accéder à la division supérieure ou ne remplisse pas les conditions d'accession, la place vacante soit attribuée au deuxième de la même poule à l'issue de la phase 1. Si le deuxième est dans la même situation, la place vacante sera pourvue selon le ranking fédéral.

Accord du Bureau Fédéral.

13.1.2.3. Règles financières lors du dépôt d'une réclamation

Alain SALMON demande l'autorisation pour réfléchir à la problématique du dépôt de la réclamation s avec une autre procédure à mettre en place.

Accord du Bureau Fédéral.

14. Questions diverses

Jérôme PRIGENT : la FFBB a organisé le tournoi NBA 3x3 à la Halle Carpentier. Les 2 équipes qui ont gagné sont Lille ABC pour les masculins et Sport Event Corporation pour les féminines, franchises inscrites au circuit professionnel 3x3.

Sébastien DIOT : Warnox, joueur de l'Equipe de France eSport, a été drafté par une équipe américaine (en position 12). C'est le premier joueur français drafté.

Stéphanie PIOGER a assisté au Tournoi des Etoiles organisé par le Comité du Jura. C'était une très belle organisation, le tournoi a rencontré un beau succès. Le Bureau Fédéral adresse ses félicitations aux organisateurs.

Amélie MOINE informe que beaucoup de recours ayant des incidences sur les classements sont en cours d'examen par la Chambre d'Appel ; qu'en discipline, plus de 50 dossiers sont en attente, essentiellement pour des violences sexuelles).

Arnaud PETITBOULANGER transmettra prochainement les évolutions du pacte. Une présentation sera faite lors du Rendez-Vous FFBB-Comités et Ligues de lundi.

René KIRSCH a participé à une réunion de la Direction Régionale de Pôle Emploi à Strasbourg au cours de laquelle il a été annoncé la mise en place de 300 opérations Job Dating locales en 2024, 500 en 2025. Une enveloppe de 5.000 € est attribuée par Job dating. Les Présidents de Ligues devront valider (ou non) les lieux qui seront choisis par les agences locales.

Paul MERLIOT fait part de l'arrêt cardiaque d'un jeune joueur U15 du club du Portel, qui s'est réveillé du coma artificiel dans lequel il était plongé et aura certainement des séquelles. Le Bureau Fédéral adresse son soutien à ce jeune et à sa famille. Les matchs de l'équipe ont été reportés.

Stéphane KROEMER informe d'un reportage qui sera diffusé lors du journal télévisé sur France 2 dans la soirée sur le plan Infra 3x3.

Alain SALMON salue l'initiative du club de Chauray qui organise une soirée partenaires conférence débat sur la coupe d'Afrique de Basket féminin au cours de laquelle tous les partenaires du club sont conviés pour échanger avec les 3 Joueuses d'Intérêt Général concernées du club.

Jean-Pierre HUNCKLER remercie Thierry DUDIT pour son invitation à la relance du Tournoi des Etoiles qui s'est déroulé à Franconville et a rencontré un grand succès. Les parents et spectateurs ont eu un comportement exemplaire et il félicite les organisateurs de cet événement pour la très bonne organisation mise en place.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral les 2 et 3 février 2024.